



LE RASSEMBLEMENT NATIONAL ET LA “CAUSE DES FEMMES”

décryptage d'une imposture raciste et anti-
féministe

SOMMAIRE

P. 02

Avant-propos

P. 03

Introduction

P. 05

RN et Transidentité

P. 09

RN et Travail du Sexe

P. 13

RN et IVG

P. 17

RN et VSS

Avant-propos

Ce manuel d'auto-défense est issu d'un ensemble de publications sur le compte Instagram de la **Riposte Antifasciste Marseille** (@*riposte.antifasciste*) entre le 29 mai 2024 et le 9 juin 2024.

Ces posts s'inscrivaient dans une démarche de **contre-campagne** européenne sur les thèmes féministes. Ils abordent et documentent les mensonges, hypocrisies et torsions de la réalité dont le Rassemblement National (RN) s'est rendu spécialiste.

Ce manuel cherche à fournir à chacun.e les arguments, données et moyens de contrer les **discours tronqués de l'extrême-droite**. Car ne soyons pas dupes, derrière ce vernis se cache un agenda **raciste, anti-féministe** et, finalement, résolument **fasciste**.

Bonne lecture !

Dans moins de deux semaines, ce sont les élections européennes ; la campagne électorale est officiellement lancée depuis quelques heures seulement.

Mais depuis des mois déjà, le Rassemblement national mène campagne dans les médias et l'espace public : elleux squattent la moitié des plateaux de télévision, multiplient les meetings à travers la France, tapissent nos rues de leurs affiches arborant le sourire crispé de Bardella, etc.

Une nouvelle occasion pour ces fachos en costard-cravate de diffuser partout leurs idées xénophobes, racistes, islamophobes et réactionnaires, le tout grâce à des frais de campagne en grande partie remboursés par l'Union Européenne.

Car le Parlement Européen, c'est l'opportunité pour le RN de grappiller un maximum de postes financés pour ses cadres et de tisser de nouvelles alliances internationales. Une nouvelle occasion, également, pour le parti d'extrême-droite de consolider son électorat en vue des élections présidentielles de 2027.

Depuis quelques années, et notamment depuis l'arrivée de Marine Le Pen à la présidence du parti, le RN va jusqu'à se présenter comme le « premier représentant de la cause des femmes » et le « premier parti des homosexuels. »

Parce que c'est devenu insuffisant dans la France de 2024 de simplement affirmer que « le RN est contre les droits des femmes », on vous propose une série de posts d'ici le dimanche 9 juin pour vous fournir des arguments concrets sur les thèmes suivants : transidentité ; travail du sexe ; interruption volontaire de grossesse ; violences sexistes et sexuelles.

Spoiler-alert

Loin d'œuvrer en faveur de la protection et de l'amélioration des droits de toutes les femmes, le RN veut surtout arracher la voix des femmes cis blanches sur des bases xénophobes, racistes, islamophobes mais également patriarcales et transphobes.



Au fil de ces chapitres, on observera les mêmes stratégies et logiques se déployer :

1. Le double-discours

Interviewé.e.s dans les médias, les cadres du RN affirment systématiquement soutenir les droits des femmes, des personnes gays et lesbiennes.

Or, lorsque des problématiques les concernant sont proposées au vote à l'Assemblée Nationale ou au Parlement Européen, les député.e.s RN font preuve de **dissonance cognitive** ! (Faux : ils sont juste fachos, donc réactionnaires.)

En résumé : elleux votent contre, ne se prononcent pas, voire même ne se présentent pas lors du vote (c'est la politique dite « **de la chaise vide** » dont raffolent les élu.e.s d'extrême droite qui craignent de froisser leur électorat le plus réactionnaire).

2. Le fémo-nationalisme

Quand le RN dénonce les violences sexistes, il le fait toujours en dépeignant un **hypothétique agresseur étranger (rappelons que, selon leur vision suprémaciste du monde, étranger = racisé donc inférieur et barbare)**.

Ils affirment donc que, pour protéger les femmes, la solution serait d'accentuer les politiques de répression étatique à l'encontre des minorités racisées et issues de l'immigration.

Fermeture des frontières, programmes de surveillance des quartiers populaires, augmentation des effectifs policiers et militaires, généralisation des OQTFs, etc.

Cette instrumentalisation de la lutte pour les droits des femmes à des fins racistes, c'est ce que la chercheuse **Sara R. Farris** théorise sous le nom de « **fémonationalisme** » – une stratégie qui s'enracine désormais dans une convergence entre partis nationalistes et gouvernements néolibéraux (cf. la députée Renaissance Maud Bregeon qui affirmait hier encore l'existence d'un « **lien entre insécurité et immigration** »).

3. Un projet fasciste

Si le RN ne sera jamais l'allié des femmes et des personnes LGBTQIA+, c'est qu'il est surtout leur **pire ennemi** ! Le fantasme de société promu par le RN, s'il s'appuie évidemment sur un racisme victimaire et identitaire, trouve aussi sa structure dans le **système cis-hétéro-partiarcal**.

Dans leur monde fantasmé, les femmes sont cis, blanches, hétérosexuelles, **asservies à la reproduction de leur race fantasmatique**, et servies par des femmes non-blanches corvéables à merci, réduites à des stéréotypes infériorisants et déshumanisants.

RN ET TRANS- IDENTITÉ

Rien dans les programmes, rien dans les textes.

Pour connaître la position du **RN** sur la **transidentité**, il faut se pencher sur les références régulières de ses cadres au danger du **“wokisme”**, suggérant une dimension culturelle plus large à ce qu’elles qualifient par ailleurs de **“poison”** et de **“menace transgenre”**.

Deux faits notables pour commencer :

UNE ALLOCUTION DE LA GRANDE PRÊTESSE

Dans son **discours du 1er mai 2023**, journée internationale des travailleuses, **Marine Le Pen** a manifestement senti le besoin de transmettre un message clair à ceux qui partagent ses critiques sur les droits des personnes trans :

“Il y a une transition qui ne dit pas son nom, mais qui avance tout doucement. C’est la transition civilisationnelle, celle qui vise à effacer des millénaires d’histoires et de cultures. C’est celle qu’instille le wokisme”.

En insinuant que le **“wokisme”**, fantasme de la droite réactionnaire, est une menace pour la **“civilisation”** occidentale, MLP cherchait à diaboliser la défense des droits des minorités (et donc indirectement les personnes trans).

Elle les associe à une idéologie perçue comme destructrice, voire les assimile à des agent.e.s occultes de cette conspiration visant à anéantir la **“civilisation”** occidentale - **rien que ça !**

L’usage de l’expression de **« transition [civilisationnelle] »** est particulièrement révélatrice : MLP joue sur les doubles sens pour transmettre un message transphobe de manière sous-entendue à un public complice, tandis que l’ambiguïté la protège des accusations directes de transphobie (= dogwhistle).

Pourtant, son discours se fait plus clairement transphobe quelques secondes plus tard :

“L’idéologie woke s’est donnée pour mission d’abolir, là encore, les frontières.



L'indifférenciation des sexes, [...] la disparition de la notion même de femme biologique, la mise en oeuvre de transition de genre dès l'enfance, c'est-à-dire de mutilation physique ou chimique, l'institutionnalisation académique au nom de théories prétendument scientifiques [...]”.

UNE PROPOSITION DE LOI ABERRANTE.

En 2024, en réaction à une proposition de loi LR visant à interdire aux mineur.e.s toute possibilité de transition médicale, le RN s'est empressé de déposer une proposition de loi concurrente et réduite à **un article unique de moins de quinze mots** :

“*Tout traitement médical et hormonal de transition de genre est interdit pour les mineurs*”.

Sur fond d'un mouvement anti-trans qui ne cesse de croître, il leur était indispensable de se positionner comme aussi transphobes que les autres ! En se cachant derrière l'argument traditionnel de la “protection des enfants” (qui alimente encore aujourd'hui le discours homophobe), **cette proposition révèle tout simplement une volonté de priver des enfants et adolescent.e.s de soins médicaux essentiels.**

En somme, cette mesure illustre une stratégie assez classique du camp fasciste : l'instrumentalisation cynique des peurs et des préjugés afin de mobiliser les masses contre des ennemis imaginaires, au mépris des droits humains et de la dignité des personnes concernées.

Pour une extrême droite arc-boutée sur la binarité de genre et l'hétéronormativité, il est certain que les personnes trans sont perçues comme **l'incarnation d'une décadence** voire d'un effondrement imminent de la “civilisation” occidentale.

Car dans leur vision fasciste du monde, la famille traditionnelle est érigée en **bastion de la stabilité sociale** (= elle perpétue une hiérarchie rigide dans laquelle chaque genre doit occuper une place déterminée) et de la **pérennité nationale** (= la femme est asservie à la reproduction pour servir et garantir la pureté de la nation). C'est pourquoi toute déviation des normes de genre est perçue comme un défi lancé à la “pérennité de la race blanche”.

“LE PLANNING FAMILIAL S'ÉLOIGNE DE PLUS EN PLUS DE SA MISSION ORIGINALE POUR DEVENIR UNE COURROIE DE TRANSMISSION DES MILITANTS DE LA THÉORIE DU GENRE”.

T. Mariani, 2022

HORMIS LE DISCOURS ABJECT DU 1ER MAI ET CETTE PROPOSITION DE LOI RUDIMENTAIRE ET ABERRANTE, LE RN ADOPTE, POUR L'ESSENTIEL, DES POSITIONS TRANSPHOBES EN RÉACTION À DES FAITS D'ACTUALITÉ.

En août 2022, une campagne du **Planning familial**, mettant en avant un **homme transgenre** enceint, a déclenché une vague de réactions haineuses de la part de la droite radicale et de l'extrême droite. Leur but ? Supprimer les subventions du Planning familial ! Le député Thierry Mariani (RN) déclare :

“Le Planning Familial s'éloigne de plus en plus de sa mission originale pour devenir une courroie de transmission des militants de la théorie du genre”.

En ciblant spécifiquement les structures d'accueil des personnes LGBTQIA+, le RN cherche à affaiblir les réseaux de soutien et de défense des droits des personnes transgenres, tout en renforçant une culture d'intolérance et de discrimination.

Cette volonté de suppression des subventions rappelle les stratégies historiques des régimes fascistes, visant à contrôler et à éradiquer les voix dissidentes qui s'opposent à leur vision homogène de la société.

En **septembre 2023**, les député.e.s RN, Julien Odoul et Mathilde Androuët, ont porté un projet de loi européen visant à **“faire concourir les sportifs dans la catégorie correspondant à leur sexe figurant sur leur acte de naissance”**.

Leur cible ? Une prétendue “dérive” transgenre dans le sport féminin.

Cette initiative rappelle “les heures sombres de l'histoire” (comme on dit quand on s'imagine qu'elles ne reviendront pas), où le sport était utilisé par les régimes fascistes pour **renforcer les valeurs nationalistes et traditionnelles**.

Car, en excluant les athlètes transgenres, le RN cherche tout simplement à **renforcer une vision binaire et rigide du genre**.

En mars 2024, au **Parlement européen**, ce sont les copain.e.s néonazi.e.s allemand.e.s de Jordan Bardella (ou ***l'AFD, Alternative pour l'Allemagne***) qui s'exprimaient sur le sujet. Leur eurodéputée, Christine Anderson, a pris la parole au nom du groupe Identité et démocratie (ID), dont le RN fait partie :

“Qu'est-ce qu'une femme ? Une seule réponse est possible : il s'agit d'une personne adulte de sexe féminin”.

Elle a également propagé la **fausse idée** que les femmes trans seraient en réalité des hommes qui transitionneraient pour agresser des femmes dans les toilettes. Jordan, présent, opinait du chef !

En s'associant à ces discours, **le RN légitime la transphobie** en Europe et contribue à la propagation de mythes nuisibles sur les personnes transgenres.

Ce soutien mutuel entre le RN et d'autres partis d'extrême droite européens illustre une **coalition transnationale** de mouvements qui cherchent à imposer une vision restrictive et conservatrice du genre, s'opposant aux avancées des droits des personnes LGBTQIA+.

UNE PROPOSITION DE LOI ABERRANTE.

De manière générale, l'extrême droite n'aborde la question de la transidentité que sous l'angle de la panique morale, pointant un danger supposé pour l'intégrité biologique de l'être humain. Cette **panique morale** partage plusieurs caractéristiques avec le mythe du **"grand remplacement"**, l'une appliquée aux personnes trans, l'autre aux personnes non-blanches et non-chrétiennes :

- Elles utilisent la peur d'une **menace** perçue contre une identité perçue comme **authentique et menacée** ;
- Elles emploient des métaphores de **"contamination"** ou d'**"invasion"** pour décrire l'influence de groupes minoritaires perçus comme **"autres"** ;
- Elles cherchent à mobiliser un électorat conservateur en créant un sentiment **d'urgence et de crise** ;
- Elles s'appuient sur des **données exagérées ou fausses** pour amplifier la peur et exagérer les menaces ;
- Elles encouragent la **méfiance envers les institutions** qui soutiennent la diversité et l'inclusion.

UNE STRATÉGIE "COHÉRENTE"

En somme, les prises de position du RN sur la transidentité révèlent une **stratégie "cohérente"** (d'un point de vue fasciste) de marginalisation et de stigmatisation des personnes transgenres, alimentée par des arguments non fondés scientifiquement et par une rhétorique alarmiste.

Le parti cherche à **instrumentaliser la question de la transidentité pour renforcer son discours réactionnaire** et excluant, tout en s'alignant avec des mouvements et gouvernements européens partageant des vues similaires.

Cette approche est ancrée dans une tradition fasciste de contrôle social et de répression de la diversité, visant à défendre une vision hiérarchisée et homogène de la société, en imposant une stricte binarité de genre, valorisant la virilité et la domination masculine tout en subordonnant les femmes à des rôles traditionnels.

RN ET TRAVAIL DU SEXE

LE MÉPRIS AVANT TOUT

“Où ça ? Dans le bois de Boulogne ?”

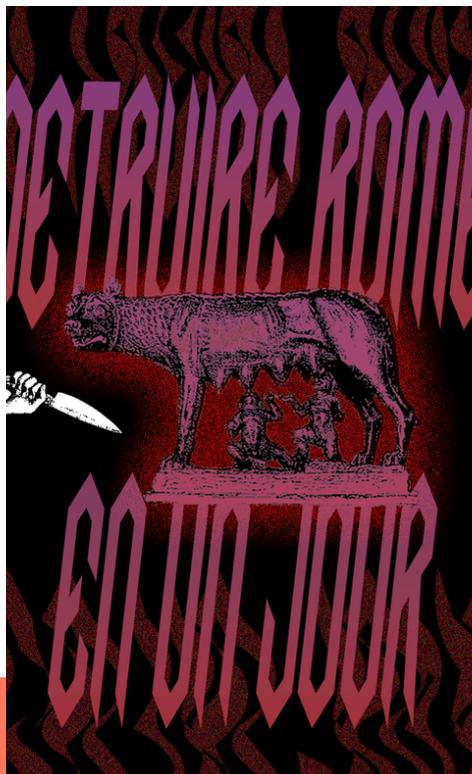
C'est ainsi que le vieux **Jean-Marie Le Pen** parlait de sa petite fille **Marion-Maréchal Le Pen** sur le plateau de Paris Première en 2017, lorsqu'une journaliste émettait l'hypothèse qu'elle s'était retirée de la vie politique pour mieux revenir.

Ce mépris affiché **envers les femmes et les travailleuses du sexe** n'étonne pas grand monde mais de là à vouloir manquer de respect à sa propre petite fille, on n'ose y croire.

PROXÉNÉTISME ET RN FONT BON MÉNAGE

Ces positionnements sont plutôt cocasses pour un parti dont un ancien élu fut mis en examen pour proxénétisme et blanchiment aggravés, et placé sous contrôle judiciaire en 2023 !

En effet, François Jay, conseiller municipal et métropolitain bordelais, avait contribué à la constitution d'un réseau de prostitution de femmes d'origine asiatiques. Ces dernières travaillaient dans des salons de massages et des appartements privés loués par l'élu, qui possède plusieurs biens immobiliers dans la région.



L'ancien maire de Bordeaux, Nicolas Florian, parlait d'un élu qui prônait "un certain nombre de valeurs, qui parlait de famille et d'honneur" et qui avait "une tolérance zéro sur l'immigration et la délinquance".

Le bonhomme aurait-il changé ? Le parti d'extrême droite a visiblement lui aussi "colonisé l'activité" !

LE RN DIRIGAIT UN GROUPE D'ÉTUDE SUR LA PROSTITUTION

Depuis 2023, le RN préside le groupe d'études sur la prostitution à l'Assemblée nationale. Ce type de groupe d'études sert à approfondir des questions sur des sujets spécifiques divers et variés ainsi qu'à assurer une veille juridique sur ces sujets.

Ce mépris n'est pas très étonnant car le Rassemblement National n'évoque quasiment jamais le travail du sexe et **n'a pas de position claire sur le sujet**, si ce n'est pour **justifier des positions racistes**.

En 2013, Marine Le Pen soutenait dans un entretien à l'Express la volonté de **"mener une lutte à mort contre les réseaux mafieux étrangers qui colonisent 95% de l'activité"**.

Dans son délire xénophobe, elle en profitait pour affirmer qu'**"accorder à des prostituées repenties la régularisation de leur situation [lui] semble être l'ouverture d'une nouvelle filière d'immigration..."**, et qu'il faudrait plutôt **"renvoyer ces jeunes filles dans leur pays d'origine"**.

Sans justifier la provenance de ces chiffres, la présidente du RN utilise à dessein le verbe **"coloniser"** dans une sorte **d'inversion** qui annonce les débuts du martèlement de la théorie du grand remplacement, chère aux extrêmes droites de toute l'Europe. En plus de cela, elle **réduit l'immigration économique** des femmes, déjà invisibilisées, à la seule prostitution.

Le 14 septembre 2023 a été votée une **"Résolution du Parlement européen du 14 septembre 2023 sur la réglementation de la prostitution dans l'Union européenne: implications transfrontières et incidence sur l'égalité entre les hommes et les femmes et les droits des femmes"**.

Cette réglementation est finalement adoptée avec **234 voix pour, 175 contre et 122 abstentions** mais non contraignante. Les parties les plus préjudiciable du **"modèle nordique"** qui criminalise l'achat de services sexuels, ont été rejetées car votées séparément.

Sur l'ensemble du texte, **la totalité des député.e.s RN présent.e.s** (13 sur 18) ont voté **contre** quand leurs allié.e.s du groupe parlementaire Identité et Démocratie ont fait de même ou se sont abstenu.e.s. **Ce texte très critiqué par les travailleur.euse.s du sexe (TDS) n'était il pas assez dur envers les étranger.e.s pour l'extrême droite européenne ?**

LES TDS DÉJÀ PRÉCARISÉ.ES...

On estime à **40 000** le nombre de TDS en France dont **85%** de femmes et **90%** d'étranger.e.s. Déjà très précaires, ces dernier.e.s ont vu leur situation dégradée par la loi du 13 avril 2016 qui qui consacre ce **"modèle nordique"** et pénalise les clients avec une amende de 5ème classe (allant jusqu'à **1500 euros** et 3000 euros en cas de récidive).

UNE TRADITION DE BLOCAGE AU PARLEMENT EUROPEEN

A l'échelle européenne, le RN et ses allié.e.s optent pour la stratégie du blocage de tous les projets de lois émanant de leurs adversaires politiques y compris sur le travail du sexe.

La clientèle ayant diminué, les TDS se trouvent dans une **situation précaire**. Iels maîtrisent moins bien leurs conditions et sont obligé.e.s de prendre plus de risques pour vivre dignement de leur travail. Face à cette vulnérabilité accrue, les client.e.s **imposent plus facilement leurs conditions** (rapports non protégés, baisse des prix, tentative de ne pas payer...). Les TDS notent donc une **augmentation de la violence verbale, physique et sexuelle**. En août 2023, la Cour européenne des droits de l'Homme a d'ailleurs reconnu l'impact négatif de cette loi suite à la requête de 261 TDS.

LES TDS DÉJÀ PRÉCARISÉ.ES...

La très grande majorité des rapports sur le sujet s'accordent à dire que l'**approche sécuritaire** et la **criminalisation des client.e.s** n'est pas efficace.

Pire, ces approches sont néfastes pour les TDS. C'est d'autant plus le cas pour les étranger.e.s déjà fragilisé.e.s par la "*loi immigration*". Invisibilisées, les femmes exilées ne cessent d'être considérées comme de potentielles prostituées ou victimes de réseaux de prostitution alors même que les voies légales d'immigration sont bloquées. L'attente pour obtenir un titre de séjour nécessaire pour travailler est **interminable**.

Les premiers responsables des risques d'exploitation encourus par les femmes exilées pendant et après leur parcours migratoire sont bel et bien les Etats qui ont laissé les lubies **xénophobes** des extrêmes droites se diffuser à l'échelle européenne.

LES TDS DOIVENT ÊTRE ENTENDU.E.S

Il ne faut cependant pas oublier que le travail du sexe n'est pas le seul domaine dans lequel des femmes et autres minorités de genre sont exploité.es. Rappelons ainsi que ce n'est pas l'activité qui est un problème mais bien ses conditions d'exercice. Le contrôle patriarcal des corps doit cesser pour ainsi libérer le travail du sexe des potentielles violences et exploitations. Répétons que la répression et la criminalisation de cette activité ne sont pas des solutions. **La voix des TDS doit être entendue et cesser d'être marginalisée.**

ALORS NE LAISSONS PAS LE RN S'EMPARER DE CES QUESTIONS.

Dans ce combat, le RN n'est évidemment pas un **allié**. Le parti d'extrême droite méprise les TDS. Sans position claire, ce sujet n'est pour elleux qu'un **nouveau cheval de bataille raciste**. A l'échelle nationale comme européenne, iels en profitent pour **criminaliser les exilé.e.s** et faire de toutes les **femmes migrantes** de potentielles prostituées alors même qu'un ancien élu RN fut impliqué dans un réseau de prostitution. La conjugaison d'une approche **victimiste** et d'une approche **raciste** est dangereuse pour les droits de tous.tes les TDS !

A GOOD FASCIST IS A DEAD FASCIST ■ A GOOD FASCIST IS



DETRUISEZ LEPEN



RN ET L'IVG

Selon Marine Le Pen, l'accès à l'interruption volontaire de grossesse (IVG) ne serait **aucunement en danger** en France. Il lui paraît donc tout à fait « *décalé d'ouvrir un débat* » dessus.

De plus les cadres et dirigeant.e.s du parti se relaient régulièrement pour soutenir soit que le RN « *n'a jamais souhaité revenir sur le droit à l'avortement* », sinon que « *plus personne ne remet en cause* » ce droit au Rassemblement National.

Un positionnement de façade qui est parfaitement illustré par Jordan Bardella qui, en 2024, déclarait se « *réjouir* » de l'inscription de l'interruption volontaire de grossesse (IVG) dans la Constitution.

Inscription qui, on le rappelle, **garantit la liberté et non le droit à l'avortement**. Ce qui n'oblige pas l'Etat à mettre en œuvre les mesures nécessaires pour le garantir.

De plus en nommant « **la femme** », elle en exclut systématiquement les hommes **transgenres** et les personnes **non binaires**.

INSCRIPTION DANS LA CONSTITUTION QUI NE S'EST PAS FAITE GRÂCE À L'INTERVENTION DU RN...

Contrairement au récit médiatique relayant le fait que le RN aurait « *majoritairement voté pour* » la constitutionnalisation de l'IVG, la moitié du groupe du Rassemblement National à l'Assemblée s'est opposée à l'inscription du droit à l'avortement dans la Constitution. **12 élu.e.s ont voté contre, 14 se sont abstenu.e.s, et 16 n'ont même pas pris la peine du déplacement**, en optant pour la politique par excellence du parti d'extrême droite, celle de la « *chaise vide* ».

Il y a une dimension tactique ou stratégique dans ce vote sans conviction : une partie des député.e.s vote contre l'IVG, l'autre partie vote à reculons, et ce « *pour éviter un piège* » (dixit Marine Le Pen).

UN DISCOURS ANTI AVORTEMENT ET NATALISTE PROFONDÉMENT ANCRÉ DANS LES RACINES DU RN

La lutte contre l'avortement a été l'un des premiers combats dont s'est saisi Jean-Marie Le Pen à partir des années 1970.

Le FN se déclare alors en opposition à l'avortement « *légal libre* » considéré comme une « *agression physiologique qui (...) laisse le plus souvent des séquelles morales ou corporelles* ».

Rappelons que la loi Veil relative à l'IVG - qui dépénalise l'avortement en autorisant l'IVG sous certaines conditions - est promulguée le 17 janvier 1975 en France. À grands renforts de slogans et d'affiches, Simone Veil devient alors une cible de choix pour un FN qui verse dans une **rhétorique sexiste, antiféministe et antisémite** à la fois explicite et revendiquée.

Depuis lors, le FN se présente volontiers comme le « *seul* » parti en opposition avec ce qu'ils qualifient de « *propagande avorteuse et antinataliste* ». Rien d'étonnant à ce que Jean-Marie Le Pen n'ait donc jamais hésité à comparer l'avortement à un **génocide** (France Info 2016).

Ce discours est repris encore récemment par des responsables du parti c.f. Caroline Parmentier.

En 2014, alors que l'Espagne remettait en cause le droit à l'avortement, Jean-Marie Le Pen avait déclaré qu'il fallait « *convaincre les femmes de notre peuple de l'absolue nécessité d'assumer leur fonction de reproduction* ». Un discours qui étonne peu car depuis la création du parti, la femme a été considérée comme n'ayant pour **simple rôle que de procréer** afin de garantir la continuité du corps national. En 1996 Jean-Marie Le Pen le rappelle en disant « *[qu']il est ridicule de penser que leur corps leur appartient, il appartient au moins autant à la nature et à la nation.* ».

Cette vision de la femme comme machine à procréer des enfants est renforcée par le **racisme** inhérent du parti.

Pour Jean-Marie Le Pen, lutter contre l'avortement revient à se **battre contre l'immigration**.

Pourquoi ? Car le taux de natalité des femmes étrangères serait supérieur à celui des femmes françaises, la logique du Front national est donc : « *Un enfant français de moins, un immigré de plus* ».

Ce discours n'a pas fondamentalement changé depuis avec des élu.e.s qui se prononcent constamment, ouvertement et impunément contre le droit à l'IVG

ANTHOLOGIE DU PIRE

2014 : La porte-parole du parti Laure Lavalette, élue dans le Var, signait en 2014 un texte, exhumé par Libération, demandant à « abroger, à terme, le droit à l'avortement ».

2018 : Caroline Parmentier, l'une des plus proches collaboratrices de Marine Le Pen, longtemps rédactrice du journal catho-traditionnaliste Présent et députée du Pas-de-Calais, signait un article en mai dans lequel elle regrettait que, « après avoir "génocidé" les enfants français à raison de 200 000 par an (le nombre d'avortement en France), on doit maintenant les remplacer à tour de bras par les migrants ».

2014/2020 : Élu dans le Vaucluse, Hervé de Lépinau comparait, en octobre 2020 sur Twitter, l'avortement à 14 semaines « aux génocides arméniens et rwandais, à la Shoah, aux crimes de Daesh » et expliquait que « l'IVG reste un délit (très largement dépenalisé) donc un acte intrinsèquement mauvais ». Le 27 novembre 2014, pour les 40 ans de la loi Veil, il écrivait : « sinistre anniversaire. Hommage aux millions de victimes de l'avortement. Non à la culture de la mort, oui à la vie. ».

**CE NE SONT ICI PAS DE
SIMPLES ADHÉRENT·E·S QUI
S'EXPRIMENT, MAIS DES
CADRES ET RESPONSABLES
DU PARTI !**

**MARINE LE PEN ADOPTE
ELLE-MEME UNE POSITION
AMBIGUE AU SUJET DE
L'IVG**



En 2012 elle se dit favorable au « déremboursement de l'IVG pour les avortements de confort ». Elle annonce vouloir dérembourser l'IVG en cas de besoins budgétaires et pour privilégier les actes médicaux « qui ne peuvent pas être évités. ».

Marine Le Pen a finalement occulté cette question de sa campagne de 2017 dans la suite de la dédramatisation du RN. En 2021 elle se prononçait cependant contre l'allongement du délai d'IVG et votait contre à l'Assemblée, dénonçant une « dérive idéologique ».

Avis qui se retrouve dans l'amendement déposé en 2022, suite aux textes proposés par La France Insoumise et Renaissance, pour inscrire elle aussi le droit à l'avortement dans la Constitution.

Le contenu de cet amendement visait cependant moins à garantir l'accès à ce droit, que d'empêcher à tout jamais son évolution future. Notamment dans le sens d'un allongement des délais actuels d'intervention et de la suppression de la clause de conscience pour les médecins et sages-femmes qui ne souhaitent pas pratiquer des IVGs. **15**

LE POSITIONNEMENT ANTI IVG SE RETROUVE AUSSI DANS LES DISCOURS DES ALLIÉ.S DU RN A L'ÉCHELLE EUROPÉENNE

Marine Le Pen défend la politique de son allié au Parlement européen, le parti « Droit et justice » (PiS) d'Andrzej Duda, qui a interdit l'avortement en Pologne, hormis si la grossesse résulte d'un viol ou met en danger la vie de la femme.

LE REFUS D'ACCORDER AUX FEMMES LE DROIT D'AVORTER TUE ENCORE AUJOURD'HUI, AUSSI EN EUROPE !!

En Pologne, au moins six femmes sont mortes à la suite d'un refus d'avortement thérapeutique en moins de trois ans.

Le Rassemblement national soutient aussi le régime de Viktor Orbán en Hongrie qui a adopté, le 12 septembre 2022, un décret modifiant la législation sur l'IVG dans le pays. Désormais, les femmes devront « écouter les battements de cœur du fœtus » avant tout avortement.

La coalition composée de Fratelli d'Italia de Giorgia Meloni et de ses allié.e.s, Forza Italia et la Lega de Matteo Salvini ont elleux aussi reçu le soutien du Rassemblement National.

Cette coalition gouverne la grande majorité des régions italiennes dans lesquelles la lutte contre l'IVG prend diverses formes : écoute des battements du cœur du fœtus, octroi de fonds aux mères qui renoncent à une IVG, autorisation des associations anti-IVG les plus radicales à disposer de locaux dans les hôpitaux et à « informer » les femmes lors de leur première consultation avec une gynécologue, réduction du soutien financier aux plannings familiaux, etc.

Matteo Salvini déclenche une vague d'indignation en 2020 après avoir dénoncé le recours, fréquent, selon lui, de femmes étrangères aux urgences médicales pour des avortements, en raison d'un « style de vie non civilisé ».

Hors Europe, on peut constater que le RN n'a jamais désapprouvé l'annulation de l'arrêt Wade vs. Roe aux Etats-Unis, qui révoque le droit à l'avortement au niveau fédéral.



...

RN ET VSS

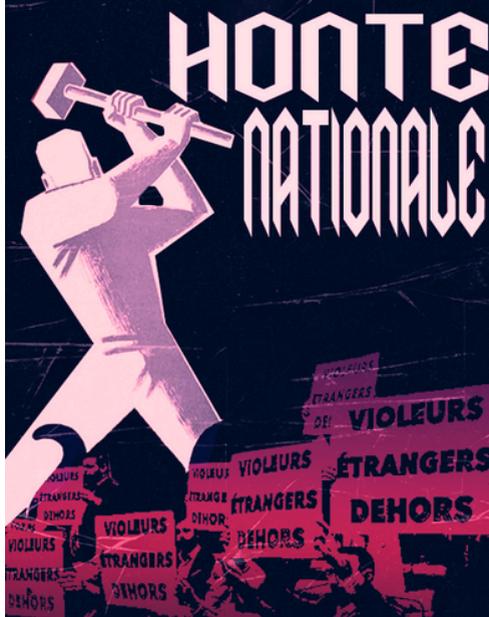
Début avril 2024, une **militante du collectif identitaire** et soi-disant **féministe 'Némésis'** faisant de la défense des femmes blanches "européenne" contre les agresseurs issus de l'immigration son cheval de bataille, est arrêtée pour avoir brandit à Besançon une pancarte portant le mot d'ordre "**voleur - étrangers - dehors**"

QUEL RAPPORT AVEC LE RASSEMBLEMENT NATIONAL (PARTI ULTRA RACISTE) JUSQU'ICI ?

Eh bien, quelques jours plus tard, de nombreux. ses élu.e.s RN se photographient brandissant ce texte et ce, sur tout le territoire, parfois en plein conseil régional. Ci-contre, les **élu.e.s locaux du RN de Dijon** qui brandissent cette même pancarte.

Le discours sur «*l'immigré voleur*» se retrouve dès les années 1960 dans la revue Europe Action, du groupuscule du même nom et dont le leader était **Dominique Venner**, intellectuel d'extrême droite ayant fortement inspiré les lignes politiques actuelles du RN (*Pour plus de détails nous conseillons l'épisode d'Affaires Sensibles sur Venner, disponible sur toutes les plateformes*)

La question semble cependant absente des préoccupations du parti sous Jean-Marie Le Pen et n'avoir émergé qu'à partir de l'arrivée de **Marine Le Pen à la présidence.**



En effet, on observe un virage face à leurs positions : **le sujet des violences sexistes et sexuelles est un thème de choix pour l'extrême-droite** qui ni une ni deux le rattache à leur thème de prédilection qu'est la sécurité !

Et devinez qui sont les agresseurs pour les fachos du RN ?

Les immigré.e.s...

#METOO

Pour prouver le revirement "**féministe**" du parti, Marine le Pen a dû s'emparer du mouvement **#metoo**.

À son émergence, en 2017, la candidate d'extrême droite s'est montrée sceptique. Elle avait estimé qu'elle n'était « *pas sûre* » que le hashtag **#BalanceTonPorc** aide les femmes, et jugeait la formulation « *extrêmement brutale et injurieuse* ».

Après la « **tribune Deneuve** » défendant une « **liberté d'importuner** » elle avait estimé qu'il y avait « **des choses justes d'un côté comme de l'autre** ».

Durant cette campagne présidentielle de 2017, alors que son concurrent d'extrême droite Éric Zemmour était accusé par huit femmes, **Marine Le Pen a un peu évolué dans ses positions.**

Dans l'émission « Face aux françaises », le 7 mars 2022, sur LCI, elle a reconnu que le mouvement #MeToo avait « **permis à des victimes de s'exprimer, de sortir d'une sorte d'omerta** ». Dans un entretien au magazine Elle, cette dernière a estimé qu'« **un équilibre d[devait] être trouvé** ».

« **TOUT NE DOIT PAS NON PLUS DEVENIR LA NOUVELLE INQUISITION**

»

Annika Bruna, eurodéputée RN

Lors des débats, l'eurodéputée RN Annika Bruna a expliqué le vote de son parti en contestant que les violences sexuelles se nourrissent du sexisme et des « **stéréotypes liés au genre** ». Car pour le RN, « **ces cas ne représentent fort heureusement qu'une infime minorité d'hommes** ».

Il est donc opposé à l'idée d'une formation obligatoire. « **La peur doit changer de camp, mais la lutte contre le harcèlement sexuel ne doit virer ni à l'obsession ni à la suspicion généralisée** », a déclaré la députée, ajoutant : « **Tout ne doit pas non plus devenir la nouvelle inquisition** » ... On se demande bien qu'est-ce qui doit le devenir !

Dernier argument évoqué : selon le RN, les violences sexuelles ne concernent que **marginale**ment des institutions comme le Parlement, car elles seraient d'abord le fait **d'hommes issus des milieux populaires immigrés.**

Au parlement européen, sur la question Metoo, en décembre 2021, **l'ensemble du groupe** a voté **contre** la résolution "Me too et harcèlement : conséquences pour les institutions de l'Union Européenne".

Le texte estimait « qu'en dépit des efforts déployés jusqu'à présent pour mettre en place une politique de "zéro harcèlement", il existe toujours des cas de harcèlement sexuel au Parlement », et demandait des mesures supplémentaires telles que **l'instauration d'une formation obligatoire pour l'ensemble des élu.e.s.**

C'est écrit noir sur blanc dans le compte rendu des débats : « *Où les femmes sont-elles **le plus en danger** ? Dans les couloirs du Parlement européen ou dans les quartiers ou des villes entières d'Europe, où leur place recule de par la **submersion migratoire** organisée par l'Union européenne et de par le **laxisme du système judiciaire national** ? Le premier lieu à risque pour les femmes, c'est avant tout l'**espace public*** » affirme Annika Bruna.



« Par ailleurs, si les problématiques de harcèlement au travail sont aujourd'hui largement connues, dénoncées et combattues, le harcèlement de rue est en augmentation exponentielle et reste totalement impuni ».

MAIS ALORS, QU'EST-CE QU'IELS VOTENT, LES DÉPUTÉ.E.S DU RN, À PROPOS DES VSS ?

Eh bien, que ce soit au Parlement ou à l'Assemblée, ça vote contre ou ça vote pas.

En 2016, iels ont voté contre la **Convention d'Istanbul**, un des premiers instruments juridiquement contraignant sur la question des VSS. Il s'agit de « **créer un cadre juridique complet et une approche pour lutter contre la violence à l'égard des femmes** » et de se concentrer sur la **prévention** de la **violence domestique**, la **protection** des victimes et la **poursuite** des auteurs.

En 2018, lorsque la **loi Schiappa**, qui vise à renforcer la **lutte contre les VSS**, est proposée à l'Assemblée, Marine Le Pen, ainsi que tou.te.s les député.e.s RN sont **absent.e.s**; à l'exception d'un seul, qui **s'abstient**. Certains de ces points étaient cependant en accord avec les déclarations du RN, proposant par exemple la création d'une contravention d'outrage sexiste pour **punir le harcèlement de rue**.

ET QU'EST-CE QUE LEUR PROGRAMME PROPOSE ?

La thématique **sécuritaire** étant prépondérante dans le programme du RN, le volet de propositions destinées à lutter contre les violences sexistes et sexuelles peut sembler au premier abord relativement fourni : **accueil** des femmes victimes dans les commissariats, **jugement plus rapide** des ex-conjoints violents, **inscription** au fichier des criminel.le.s et délinquant.e.s sexuels des personnes condamnées pour outrage sexiste.

Pour Marine Le Pen, il s'agit de « **rétablir la liberté des femmes et des jeunes filles de circuler sans être importunées ou menacées, en jupe ou en robe si elles le souhaitent** ».

Cependant, **aucune de ces mesures n'est clairement définie**. On note l'absence notable de mesures visant à **prévenir** et **endiguer** les violences sexuelles et sexistes, ou à mieux prendre en charge les victimes.

Iels proposent seulement du **punitif** et du **répressif** : **renforcer la police, emprisonner** et **expulser**. Et ça les **arrange bien**, de réduire les VSS à la liberté de porter des robes, ça colle avec leur **obsession raciste** de la sécurité des **Français.e.s** menacée par les **étrangers**.

La façon dont le Rassemblement National gère les violences au sein de son parti vient confirmer son rapport à la question des VSS: **le RN ne les pense que comme un outil au service de leur projet politique raciste**, bricolé à grands coups de mots creux et statistiques mensongères.



Au Rassemblement National, les victimes sont marginalisées, leurs paroles euphémisées, les agresseurs confortés par la propre direction du parti.

Marine Le Pen, la candidate RN aux élections présidentielles qui voulait « *défendre les droits des femmes* » considère que des cas de harcèlements sexuels présumés - aggravés d'agression physique dans un cas, de menace de mort dans l'autre- au sein de sa propre organisation, commis par certains de ses proches ne sont que « des séparations qui se sont mal passées ».

Concernant les VSS commises dans la rue, l'argumentation du RN s'appuie sur une instrumentalisation des chiffres. Ainsi, Marine Le Pen, citant en novembre 2022 un rapport de l'ONDRP (Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales), déclare qu'« en 2014, 52 % des viols commis à Paris l'ont été par des étrangers », qui serait une généralisation erronée selon l'auteur même de cette étude.

Le fait que des femmes se fassent harceler ou agresser quotidiennement et massivement n'est un sujet pour le RN que dans la mesure où ça leur permet de servir leur agenda raciste, anti-immigrés et islamophobe. En effet, malgré leurs affirmations, les agresseurs ne se trouvent pas seulement dans la rue, mais dans toutes les couches de la société.

Lutter contre les VSS à la racine, c'est lutter contre le patriarcat, la culture du viol et les inégalités de genre.

Réprimer davantage n'y changera rien. Et lorsque des lois ou des résolutions sont proposées en ce sens, le Rassemblement National vote contre.

Et il ne faut rien attendre d'autre de sa part.

